



AVANT-PROPOS

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Mise à jour de la 2^e édition - 2018



Référence du document

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). 2018. *Plan directeur de l'eau, 2^e édition, mise à jour 2018*. 482 p. + annexes

Table des chapitres

Chapitre 1 : Mise en contexte

Chapitre 2 : Portrait du bassin versant de la rivière du Lièvre

Chapitre 3 : Portrait des bassins versants de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé

Chapitre 4 : Préoccupations sociales

Chapitre 5 : Diagnostic

Chapitre 6 : Enjeux et orientations

Chapitre 7 : Plan d'action

Chapitre 8 : Suivi et évaluation

Avant-propos

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) est fier de vous présenter la mise à jour de la deuxième édition du Plan directeur de l'eau (PDE), incluant un tout nouveau plan d'action pour la période 2018 à 2023. Depuis la dernière version de 2013, de nouvelles connaissances et de nouvelles données ont émergé, ce qui a incité le COBALI à les intégrer dans le PDE pour que les acteurs du milieu puissent avoir accès à un document à jour concernant l'information relative à la ressource en eau disponible pour la zone de gestion.

La vision du COBALI d'être LA RÉFÉRENCE auprès des acteurs du territoire et une plaque tournante de l'information en matière de gestion intégrée de l'eau, vise à s'assurer que le PDE soit à la hauteur de son utilité, soit un outil de planification et de mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants. En rassemblant les éléments d'information, les connaissances et une multitude de données relatives à la compréhension des problématiques et des préoccupations sociales, environnementales et économiques, le PDE sert également comme outil d'aide à la décision pour les différents usagers et gestionnaires impliqués dans la gestion d'activités ayant directement ou indirectement un impact sur cette ressource, si précieuse.

C'est donc avec une grande fierté que le conseil d'administration et moi-même en tant que président, offrons aux acteurs de l'eau un PDE mis à jour, accompagné d'un tout nouveau plan d'action, qui en concertation avec le milieu, propose des interventions à réaliser en matière de protection, de restauration et de mise en valeur des ressources en eau.

Les membres de l'équipe du COBALI ont fait un travail digne de mention et je les remercie pour leurs efforts soutenus pour parvenir à cette refonte de la deuxième édition du PDE, qui représente un travail colossal.

Maintenant il appartient aux acteurs de l'eau de mettre l'épaule à la roue et de passer à l'action pour que la gestion intégrée de la ressource en eau des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé soit un modèle de réussite, avec des retombées positives à l'égard d'une ressource essentielle à la vie. Chaque geste (petit ou grand) est d'une grande importance et sera bénéfique aux générations futures.

« Protéger l'eau, pour la vie! »



Guy Carrière
Président du conseil d'administration

Note aux lecteurs :

Conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), la dernière version adoptée du Plan directeur de l'eau par le gouvernement doit demeurer disponible et accessible aux différents acteurs de l'eau, par l'OBV. Également, la version mise à jour du PDE, bien que déposée au MELCC, ne fait pas l'objet d'une analyse officielle et ne peut se substituer à la version précédente du PDE adopté. Aussi, dans la version de mise à jour, le MELCC demande que soient mises en relief les modifications apportées.

Ce qui veut dire :

- Que sur le site Internet du COBALI, est toujours disponible la deuxième édition du PDE, avant sa mise à jour avec le plan d'action 2013-2018;
- Que dans la version mise à jour du PDE, les modifications apportées sont identifiées en écriture bleue dans les chapitres 2 et 3, associés aux sections portraits des trois bassins versants composant la zone de gestion intégrée de l'eau du COBALI;
- Que toutefois, les autres chapitres (sauf 2 et 3) ont tous été réécrit, afin de refléter la démarche pour l'élaboration d'un nouveau plan d'action.